

## Juin 2009 Cédrika

Première publication 9 juin 2009 à 10h30



Par LCN

L'avocat Guy Bertrand, qui agit à titre de procureur indépendant dans le dossier de la disparition de la jeune Cédrika Provencher, s'est adressé aux médias ce matin. Me Bertrand a affirmé qu'il a accepté cette «mission» à la demande du père et du grand-père de Cédrika qui l'ont sollicité à quelques reprises.

Lors de son point de presse, Guy Bertrand s'est engagé à protéger la confidentialité des renseignements qu'il recevra et à donner tous les conseils juridiques nécessaires à la personne qui se manifestera. Il a insisté sur le fait qu'il n'avait aucun compte à rendre à la famille, au procureur général, au ministre de la Justice et aux policiers.

Me Bertrand se donne jusqu'au 30 septembre à 17h pour compléter sa mission. L'avocat remettra 170 000 dollars à la personne qui lui permettra de retrouver Cédrika Provencher. Guy Bertrand peut être joint à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit en composant le (418) 687-2862 où des téléphonistes, qui sont aussi liés par le secret professionnel, filtreront les appels.

### Une démarche complexe

C'est tout un défi qui attend Me Guy Bertrand dans la mesure où sa démarche suppose de nombreuses implications, soutient le criminaliste Me Jean-Pierre Rancourt.

En entrevue dans le cadre de l'émission Mongrain, Me Rancourt a fait part de ses réserves sur la stratégie adoptée par Me Bertrand dans le dossier de la disparition de Cédrika Provencher.

Selon lui, la question de la récompense de 170 000 dollars administrée par Me Bertrand pose un certain problème. Le versement de cette somme va assurément laisser des traces, dit-il, si bien qu'un témoin qui cherche la confidentialité pourrait être retrouvé.

Par ailleurs, il n'est pas interdit de croire que les policiers vont chercher à obtenir de l'information sur les personnes qui pourraient de présenter au bureau de Me Guy Bertrand.

## Disparition

# La famille de Cédrika Provencher fait appel à Guy Bertrand

Agence QMI

08/06/2009 23h26 - Mise à jour 09/06/2009 05h50



Désespérée, la famille de Cédrika Provencher requiert maintenant les services de l'avocat Guy Bertrand dans une autre tentative de recueillir des informations contribuant à retrouver, morte ou vivante, la fillette disparue depuis bientôt deux ans.

L'entente entre les deux parties permet donc à Me Bertrand de s'investir librement dans une «mission» en tant que procureur indépendant, ce qui signifie qu'il n'a aucun compte à rendre à la famille, la police, le ministère de la Justice ou le Barreau du Québec.

Protégé par le secret professionnel, Bertrand assure que toute donnée qu'il recueillera demeurera confidentielle, selon la volonté de l'informateur.

«L'avocat doit garder secrète les informations qu'il reçoit et n'est pas tenu de les révéler à la police. Deux fois dans ma carrière, j'ai obtenu des secrets importants que j'ai toujours gardés pour moi», a-t-il expliqué, lundi, lors d'une émission spéciale présentée sur les ondes de LCN.

### Un précédent

«La mission qu'on m'a confiée n'existait pas encore, du moins pas au Québec où il s'agit d'un précédent. J'ai fixé des conditions que la famille doit respecter. Je ne suis pas l'avocat des Provencher et je ne leur divulguerai pas les modalités des informations que je recevrai», insistait-il.

«C'est ce qui me distingue de Claude Poirier qui n'est pas protégé par le secret professionnel, ce qui signifie qu'il peut en tout temps être interrogé par la police (sur ce sujet)», a-t-il ajouté.

L'avocat a aussi affirmé qu'il n'est intéressé à parler uniquement qu'au(x) ravisseur(s), aux connaissances ou complices du ou des ravisseurs, aux témoins de l'enlèvement ou encore à toute personne sachant où se trouve Cédrika Provencher.

«Sept questions seront d'abord posées par des téléphonistes, également protégées par le secret professionnel», soulignait celui qui peut être joint au (418) 687-2862.

### Récompense de 170 000\$

M. Bertrand a de plus promis une «gratification pour bonne action» de 170 000\$ à toute personne qui aurait de nouvelles informations pertinentes à divulguer. Conservant toujours espoir de retrouver sa fille, Martin Provencher se soumet à l'idée que le ravisseur de Cédrika pourrait être...récompensé.

«Si c'est ce que ça coûte pour recevoir des informations nous aidant à retrouver ma fille, je l'accepte. Cet argent provient d'ailleurs de dons que nous avons reçus», a-t-il déclaré au cours de cette même émission spéciale.

Guy Bertrand donnera une conférence de presse ce matin, à Trois-Rivières, au cours de laquelle il a notamment l'intention de s'adresser directement au(x) ravisseur(s) de Cédrika Provencher, disparue depuis le 31 juillet 2007.